

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNEEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 24 Juin 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 3	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire</p> <p>Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Claude MARGUENAT, Alain GORNEAU, Philippe FERLET, Jonathan THYRIOT Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN,</p> <p>Absents excusés : Mme Laurence RENVOYE, pouvoir à M. Cyganko Mme Viviane ROUSSEL, pouvoir à M. Jossier Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Daguin M. Hubert JOSSIER</p> <p>Absents non excusés :</p> <p>Secrétaire de séance : Patrice DOYEN</p> <p>Décisions diverses</p>
DATE DE CONVOCATION			
18/06/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
08 JUL. 2024			
N° d'ordre de la délibération			
050_2024			

Information -Tribunal administratif

Les membres du Conseil sont informés que YONNE NATURE ENVIRONNEMENT et Mme COMBES ont été déboutés par le Tribunal Administratif dans le dossier qui portait contestation du PLU.

Carnaval des fiertés

Le carnaval des fiertés s'est déroulé le 15 Juin 2024.

Monsieur le Maire s'est engagé pour soutenir cette manifestation.

Les membres du conseil donnent leur accord pour que la Commune prenne en charge les frais d'hébergement des musiciens à hauteur de 260 €.

Héliport

La Commune disposant des infrastructures d'une piste d'aviation, l'héliport sera implanté sur le taxi-way et les équipements mis en place par la CCSA.

Des BIP seront mis à la disposition des usagers.

Les membres du Conseil prennent acte et mandatent le Maire pour procéder à l'achat des panneaux de signalisation « SAMU HELIPORT ».

Démarrage des travaux de restauration du Ru de la Fontaine

Les membres du Conseil sont informés que les travaux de reméandrage du Ru de la Fontaine ont débuté.

Eglise

Monsieur FERLET fait observer que dans le cadre des travaux de remplacement du battant de cloche, il a été constaté qu'une carte électronique d'une des cloches est hors service.

Il fait aussi observer que l'Église n'est plus protégée d'un paratonnerre.

Les membres du Conseil demandent à Monsieur FERLET de poursuivre et de faire réaliser les premiers travaux.

Accessibilité

Monsieur FERLET informe de ses recherches dans le cadre des derniers travaux d'accessibilité et notamment d'une rampe amovible pour l'entrée de l'Église.

Les membres du Conseil donnent, à l'unanimité, leur accord pour remplacer l'aménagement initialement prévu par une rampe amovible et mandatent Monsieur FERLET pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget ouvert à hauteur de 400 € TTC.

Travaux de voirie par la CCSA

Monsieur le Maire informe que les travaux sur cette petite route du VAUDEVANNE seront réalisés au courant de la semaine 27. Le montant des travaux étant de l'ordre de 21 000 € dont 15 % resteront à la charge de la Commune.

Les Travaux Rue des Cours sont une nouvelle fois reportés en raison du non-déplacement du poteau télécom.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDIN

